

Cimetière municipal - concessions

Le cimetière comprend des sépultures en pleine-terre, des caveaux et cavurnes, des columbariums et un espace cinéraire (jardin du souvenir).

L'accès à l'inhumation ou la dispersion dans le cimetière municipal est prévu pour :

- les personnes décédées sur le territoire de la commune, quel que soit leur domicile,
- les personnes domiciliées sur le territoire de la commune quel que soit leur lieu de décès,
- les personnes ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille, située dans le cimetière municipal, quel que soit leur lieu de décès,
- les Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.

Conformément à l'arrêté du 16 mars 2005, la circulation de tous les véhicules est interdite la veille et le jour des Rameaux ainsi que de la Toussaint, sans exception.

Fin de concession

Les familles titulaires de concessions à renouveler sont invitées à prendre contact avec le service Etat Civil (02.35.68.93.87). La liste des concessions concernées est affichée à l'entrée du cimetière.

Devis réglementaires

Conformément à la [loi L2223-21-1](#) en vigueur depuis le 1er juillet 2022, vous trouverez ci-dessous les modèles de devis réglementaires pour l'organisation d'obsèques :

- [Devis pompes funèbres de Normandie](#)
- [Devis pompes funèbres Advitam](#)

Localisation des sépultures

Depuis début 2013, la Ville a mis en place une borne numérique qui permet aux visiteurs de retrouver les sépultures sur un plan du cimetière municipal.

Service de transport vers le cimetière

La Ville organise un service de transport en car ouvert à tous afin de se rendre au cimetière tous les 2èmes et 4èmes vendredis de chaque mois.

Des services exceptionnels sont également disponibles le dimanche des Rameaux ainsi que pour la Toussaint, le 1er novembre.

La tournée se fait aux horaires et lieux suivants :

- 14h : Place Delacroix (devant la Caisse d'Épargne),
- 14h05 : Place du Québec, à l'angle des rues Michel-Corroy et Suzanne-Savale (devant le sanitaire public),
- 14h10 : Place De Lalande (devant le coiffeur),
- 14h15 : Résidence Lévis,
- 14h20 : Hôtel de Ville (sur le parking, devant la loge),
- 14h25 : Station de bus Kennedy,
- 14h30 : Arrivée au cimetière.

Pour les Rameaux et la Toussaint, la tournée se fait aux horaires et lieux suivants :

- 9h30 : Place Delacroix (devant la Caisse d'Épargne),
- 9h35 : Place du Québec, à l'angle des rues Michel-Corroy et Suzanne-Savale (devant le sanitaire public),
- 9h40 : Place De Lalande (devant le coiffeur),
- 9h45 : Résidence Lévis,
- 9h50 : Hôtel de Ville (sur le parking, devant la loge),
- 9h55 : Station de bus Kennedy,
- 10h : Arrivée au cimetière.

Adresse :

50 rue des Martyrs-de-la-Résistance

Horaires :

Du 1^{er} novembre au 31 mars : 8h15 à 18h.

Du 1^{er} avril au 31 octobre : 8h15 à 20h.

(fermeture des grilles 15 min avant)

7 jours sur 7

Téléphone :

02.35.67.37.51

contact

Cimetière municipal

Coordonnées :

- 02.35.67.37.51
- 50 rue des Martyrs-de-la-Résistance, 76120 Grand Quevilly